

Niort, le 21 mars 2007

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de la carte type relative à la demande de création d'une « délégation parlementaire aux organisations et négociations internationales » dont vous avez souhaité reprendre le contenu et les termes à votre compte. Je vous en remercie.

Comme le chapeau de cette carte pétition le faisait observer, aujourd'hui les règlements, résolutions et arbitrages des organisations internationales pèsent lourdement sur les politiques socio-économiques et environnementales des Etats ; d'un poids inégal d'ailleurs, je suis de ce point de vue favorable à une restriction de la suprématie des accords et règlements de l'OMC dont on mesure, trop régulièrement, l'impact négatif sur les dimensions sociales et l'environnementales. En parallèle, en lieu et place du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, je suis résolument pour une forte structuration environnementale au niveau international. Cette organisation de type Agence onusienne ou internationale, devrait s'inscrire plus généralement dans une refonte de la gouvernance mondiale qui puisse faire émerger une nouvelle mondialisation qui recentre sur l'homme, le respect des ressources, le partage des technologies et non sur les seuls profits.

Vous l'aurez compris, je ne peux qu'accueillir avec enthousiasme votre proposition, faisant toutefois une petite réserve sur son intitulé qui, au-delà de la forme, engage bien le fonds.

En effet, pas de problème pour une « Délégation aux organisations internationales » sur le modèle de la Délégation à l'Union européenne existante, par contre s'agissant des « négociations » ce ne me semble pas approprié dans la mesure où les négociations, tant bilatérales que multilatérales, répondent à des règles propres et relèvent de la compétence exclusive des gouvernements et de la diplomatie. Empiéter sur ce domaine à l'Assemblée Nationale nous amènerait sur les voies glissantes du non respect de la séparation des pouvoirs entre pouvoir législatif et exécutif telle qu'elle est imposée et garantie par la Constitution.

Soyez assuré(e) que je ne manquerai pas de relayer votre proposition à la présidence de mon groupe si, bien sur, je suis en mesure de le faire, ce que je souhaite de tout cœur, dès l'entame de la XIII<sup>ème</sup> législature en juin prochain.

Vous remerciant encore de m'avoir interpellée à ce sujet, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD